

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 AVRIL 2022**

FB/TD/CB/AG n° 2022/02

Objet de la délibération :

Révisions des tarifs communaux  
des salles  
Saison 2022/2023

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 29

Présents : 24

Pouvoirs : 3

Votants : 27

Date de la convocation :

05 AVRIL 2022

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

L'an deux mille vingt-deux, le 11 avril à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'ÉPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Etaient présents :

François BELHOMME, Béatrice BONVIN, Jacques GAY, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Jean-Paul MARCHAND, Christine HABEGGER, Dominique BONNET, Simone BEULE, Philippe POISSONNIER, Sylvie ROUZET, Eric ROYNEL, Stéphanie RICHARD, Emmanuel SAUTEUR, Guy DAVID, Jean JOSEPH, Cécile COMBEAU, Marc BAUDELLOT, Thomas AMELOT, Bruno ESTAMPE, Isabelle MARCHAND, Dalila DOROL, Roland HAMARD, Fabrice PICHARD.

Excusées :

- Patricia EVENO, Pouvoir à Stéphanie RICHARD
- Sonia DOKOUROFF, Pouvoir à Christine HABEGGER
- Hélène CHARRIER, Pouvoir à Dalila DOROL

Absente :

- Claire CLAIREMBAULT
- Marie-France DURAND

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

Considérant la nécessité de réviser les tarifs des salles communales sises aux Prairiales, aux Pressoirs et à la Savonnière pour la saison 2022/2023 ;

Considérant l'augmentation, sur un an, en décembre 2021 des prix à la consommation de 2,8% ;

Considérant la réunion de la Commission Finances le 4 avril 2022 ;

Sur l'exposé présenté et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE** l'évolution des tarifs des salles communales sises aux Prairiales, aux Pressoirs et à la Savonnière s'appliquant du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023 telle que présentée en annexe à la présente délibération,
- **PRECISE** que ces tarifs communaux s'appliquant du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023 seront transmis à Monsieur le Comptable public.

Le montant de la caution exigible pour toute occupation, y compris gratuité, correspond au tarif de la location  
La location des Pressoirs et de la Savonnière à la journée n'est possible qu'en semaine.

Les Pressoirs				
Sparnoniens		Extérieurs + 50% du tarif Sparnoniens		
2021	Proposition 2022	2021	Proposition 2022	
Location à but non commercial	2 jours en week-end			
	347,00 €	357,00 €	521,00 €	536 €
	1 journée supplémentaire associée aux deux jours en week-end			
	87,00 €	90,00 €	130,00 €	135 €
	1/2 journée supplémentaire associée aux deux jours en week-end			
	43,00 €	45,00 €	65,00 €	68 €
	1 journée uniquement en semaine			
	174,00 €	179,00 €	260,00 €	269 €
1/2 journée uniquement en semaine				
87,00 €	90,00 €	130,00 €	135 €	
Location à but commercial	1 journée			
	347,00 €	357,00 €	521,00 €	536 €

Horaires d'occupation des Pressoirs : 9h-22h

La Savonnière					Office de réchauffage	
Sparnoniens		Extérieurs + 50% tarif Sparnoniens+ Office de réchauffage			Extérieurs	
2021	Proposition 2022	2021	Proposition 2022		2021	Proposition 2022
Salles + Office de réchauffage (gratuit pour Sparnoniens)	2 jours en week-end					
	532,00 €	547,00 €	926,00 €	953 €		
	1 journée supplémentaire associée aux deux jours en week-end					
	133,00 €	137,00 €	232,00 €	239 €		
	1/2 journée supplémentaire associée aux deux jours en week-end					
	67,00 €	69,00 €	116,00 €	120 €		
	1 journée uniquement en semaine					
	266,00 €	274,00 €	463,00 €	477 €		
1/2 journée uniquement en semaine						
133,00 €	137,00 €	232,00 €	239 €			
2 jours en week-end						
128,00 €	132,00 €					
1 journée supplémentaire associée aux deux jours en week-end						
32,00 €	33,00 €					
1/2 journée supplémentaire associée aux deux jours en week-end						
16,00 €	16,50 €					
1 journée uniquement en semaine						
64,00 €	66,00 €					
1/2 journée uniquement en semaine						
32,00 €	33,00 €					

Horaires d'occupation de La Savonnière : 9h-22h30 (éventuellement jusqu'à 3h le vendredi et le samedi)

## Les Prairiales

Le montant de la caution exigible pour toute occupation, y compris gratuité, correspond au tarif de la location

Particularités Bât A - salle de spectacle :

Mise à disposition d'un technicien du lieu et d'un matériel minimum à la réalisation de la manifestation (hors projection vidéo)

Un agent SSIAP (service de sécurité incendie et d'assistance à personnes) est obligatoire pour toutes les manifestations dans la grande salle (inclus dans le tarif)

En cas de gratuité de la salle, les prestations de sécurité incendie sont à la charge du bénéficiaire

Occupation minimum de 4 heures

Salle de spectacles - Bâtiment A						
		Sparnoniens		Extérieurs		
		2021	Proposition 2022	2021	Proposition 2022	
Salle de spectacles avec hall et bar	Location tarif horaire 4h minimum					
		105,00 €	108,00 €	157,00 €	162 €	

Horaires d'occupation du bâtiment A : 9h-00h

Campanules - Bâtiment B						
		Sparnoniens		Extérieurs		
		2021	Proposition 2022	2021	Proposition 2022	
1 journée						
		124,00 €	128,00 €	186,00 €	192 €	
1/2 journée						
		62,00 €	64,00 €	93,00 €	96 €	
Coquelicots, Digitales, Perce-neige - Bâtiment B						
		Sparnoniens		Extérieurs		
		2021	Proposition 2022	2021	Proposition 2022	
1 journée						
		75,00 €	78,00 €	112,00 €	117 €	
1/2 journée						
		37,00 €	39,00 €	56,00 €	59 €	

Horaires d'occupation du bâtiment B : 9h-22h30

Fait et délibéré à Epernon, le 11 avril 2022

Le Maire,  
F. BELHOMME

